



Learn to Train Team Criteria

La version française [suit](#).

The Learn to Train Team is for athletes in STAR 5, STAR 6, STAR 7 in Singles (Women and Men), Pre-Juvenile and Juvenile in Singles (Women and Men) and Dance and Juvenile in Pairs.

According to the Long-Term Development (LTD) from Sport for Life and Skate Canada, the Learn to Train (LTT) stage of the LTD marks the onset of adolescent growth spurt.

To be named on the SCNB Learn to Train team, athletes must be under the age of 14 on the 1st of July preceding the skating season (i.e. for 2025-2026 season, July 1st, 2025).

To be named to the Skate Canada New Brunswick (SCNB) Learn to Train Team, the athlete(s)/teams must enter and compete at the following:

- Fall or Winter Invitational (out of province competitions will be considered)
- Provincial Championships

Points awarded under CPC will be utilized to determine qualification for the Learn to Train Team. To count, the points must be from the same category in which the skater competes at Provincials.

For all categories, technical scores (TES) from eligible competitions will be used to determine the eligibility and division of those being considered for the SCNB Learn to Train Team.

In Dance, the Free Dance technical score will be used as the total score. For Pre-Juvenile, the Total Score will be used.

Note: Bonuses and Deductions will not be considered in the calculation.

Score requirements for each discipline are as follows:

	Women	Men	Pairs	Dance
STAR 5	9.50	8.50	N/A	N/A
STAR 6	10.30	9.20	N/A	N/A
STAR 7	9.00	8.25	N/A	N/A
Pre-Juvenile	11.25	9.75	N/A	22.00
Juvenile	12.00	10.20	9.50	12.00



ADDITIONAL CRITERIA RULES:

1. Injury

- The Athlete Development Committee will deal with cases of injury that prevent a skater from competing on a case-by-case basis. A medical certificate may be required.

2. Competing Out of Province (Pairs and Dance Only)

- Skaters may receive permission to compete at another Section's Provincial Championships if due to logistics, it is not possible to offer the event at NB Provincials.
- Skaters must consult with and obtain approval from the Athlete Development Committee regarding competing out of province **prior** to the registration deadline for Provincials.
- Following the out of province competition, skaters are responsible for forwarding their detail results to the Athlete Development Committee: star@skatenb.org

3. Transferring from Other Sections

- Skaters transferring from other Sections who wish to qualify for the SCNB Learn to Train Team must qualify under the *SCNB Residency Policy* in place.

4. Exceptional Circumstances

- The Athlete Development Committee reserves the right to appoint additional SCNB athletes to the team based on exceptional circumstances.

5. Team Announcement

- The team members will be announced following the Atlantic Canada Skating Championships.



Critères de l'équipe Apprendre à s'entraîner

L'équipe Apprendre à s'entraîner est destinée aux athlètes des catégories STAR 5, STAR 6, STAR 7 en simple (femmes et hommes), Pré-juvénile et Juvénile en simple (femmes et hommes) et en danse sur glace et Juvénile en patinage en couple.

Selon le développement à long terme (DLT) publié par Le sport c'est pour la vie et Patinage Canada, le stade Apprendre à s'entraîner marque le début de la poussée de croissance à l'adolescence. Afin d'être nommés sur l'équipe Apprendre à s'entraîner de Patinage Canada Nouveau-Brunswick (PCNB), les athlètes doivent être âgés de moins de 14 ans au 1^{er} juillet précédant la saison de patinage (p. ex : pour la saison 2025-2026, le 1^{er} juillet 2025).

Pour être nommé à l'équipe Apprendre à s'entraîner de PCNB, l'athlète ou l'équipe doit s'inscrire et participer aux compétitions suivantes :

- Compétition sur invitation d'automne ou d'hiver (les compétitions à l'extérieur de la province seront prises en considération)
- Championnats provinciaux

Les points accordés par le CPC serviront à déterminer la qualification pour l'équipe Apprendre à s'entraîner. Pour compter, les points doivent provenir de la même catégorie que celle dans laquelle l'athlète participe aux Championnats provinciaux.

Pour toutes les catégories, les notes techniques des compétitions admissibles seront utilisées pour déterminer l'admissibilité et la division des patineurs considérés pour l'équipe Apprendre à s'entraîner de PCNB.

En danse sur glace, la note technique en danse libre sera utilisée comme note totale. Pour la catégorie Pré-juvénile, la note totale sera utilisée.

Remarque : Les bonus et les déductions ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Les notes requises pour chaque discipline sont les suivantes :

	Femmes	Hommes	Couple	Danse
STAR 5	9.50	8.50	s.o.	s.o.
STAR 6	10.30	9.20	s.o.	s.o.
STAR 7	9.00	8.25	s.o.	s.o.
Pré-juvénile	11.25	9.75	s.o.	22.00
Juvénile	12.00	10.20	9.50	12.00



RÈGLES DES CRITÈRES ADDITIONNELS :

1. Blessures

- Le comité du développement des athlètes traitera au cas par cas les cas de blessures qui empêchent un athlète de concourir. Un certificat médical peut être exigé.

2. Compétition à l'extérieur de la province (patinage en couple et danse sur glace seulement)

- Les athlètes peuvent recevoir la permission de participer aux championnats provinciaux d'une autre section si, pour des raisons logistiques, il n'est pas possible d'offrir l'épreuve aux Championnats provinciaux du Nouveau-Brunswick.
- Les athlètes doivent consulter le comité du développement des athlètes et obtenir son approbation **avant** la date limite d'inscription aux Championnats provinciaux.
- Après la compétition à l'extérieur de la province, les athlètes sont responsables d'envoyer leurs feuilles de détails au comité du développement des athlètes : star@skatenb.org.

3. Transfert d'une autre section

- Les athlètes transférant d'une autre section qui souhaitent se qualifier pour l'équipe Apprendre à s'entraîner de PCNB doivent répondre aux critères de la Politique de résidence de PCNB en vigueur.

4. Circonstances exceptionnelles

- Le comité du développement des athlètes se réserve le droit de nommer d'autres athlètes de PCNB à l'équipe en raison de circonstances exceptionnelles.

5. Annonce de l'équipe

- Les membres de l'équipe seront annoncés suite aux Championnats de patinage du Canada atlantique.

Remarque : Le texte a été rédigé en anglais et le texte français officiel est une traduction. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française, la version anglaise aura préséance.